

# Fondation Ecojardinage

## La Charte

Centre de compétence,  
d'expérimentation, de formation  
Plate forme d'échange pour artisans  
de la terre et de leurs activités  
Bio, Biodynamie  
Permaculture  
et autres agricultures vivantes



Fondation Ecojardinage  
Chemin des Serres 4  
1443 Essert-sous Champvent  
Pierre-Alain Indermühle  
contact@Ecojardinage.ch  
☎ 024/463.35.35 📠 024/463.35.29

# Charte

## De la fondation Ecojardinage

### Préambule

La fondation Ecojardinage a été pensée et créée à l'initiative de messieurs : Pierre-Alain Indermühle, Sylvain Agassis et Yves Mottet. La fondation dont le nom est « Ecojardinage », dont le siège se trouve à Essert-sous-Champvent, est constituée conformément aux articles 80 et suivants du Code civil suisse.

L'intention des fondateurs est de développer et de soutenir la biodynamie et les nouvelles technologies biologiques, ainsi que d'aider tout un chacun à découvrir son potentiel, à se relier à la terre, à comprendre et apprécier la fonction nourricière de celle-ci et la nécessité de la préserver

La fondation est sans but lucratif, apolitique et non confessionnel.

### Définition

La fondation Ecojardinage est :

Bio, naturelle et respectueuse de l'environnement et de la dignité des être vivants La fondation vise à mettre en relation des consommateurs, des jardiniers, des producteurs qui tendent à être conscients, cohérents, convaincus, appliqués, engagés, consciencieux et transparents. La fondation Ecojardinage propose des modes de production et une consommation respectueux et équitables. Elle offre à ses membres un choix de services qui leur permet d'allier vie professionnelle, savoir-vivre, plaisir et bien-être tout en garantissant une production et une consommation cohérente, solidaire et responsable. La charte de la fondation Ecojardinage garantit de respecter les besoins durables suivants : souveraineté alimentaire, conservation des sols, biodiversité, rétribution équitable, dignité.

Dans ce but, les responsables sélectionnent des méthodes et des produits en priorité de proximité, issus de culture bio-organique, biodynamique, de permaculture et d'autres agricultures vivantes.

### Buts

La fondation a ainsi notamment pour but de former et de soutenir la formation bio et biodynamique de tout un chacun, en œuvrant à la promotion des principes de la souveraineté alimentaire saine.

Pour y parvenir, la fondation met notamment en place une offre de cours spécialisés accessibles à tout un chacun, met à disposition des bourses d'études et organise un concours ouvert à tous permettant de récompenser des projets poursuivant le même but que la fondation.

La fondation peut acquérir des biens immobiliers dans le cadre de l'accomplissement de son but.

**Pour atteindre ses buts la fondation peut également contribuer à :**

- Mettre en place différents types de cours de formation à la culture bio, biodynamique, permaculture et autres agricultures vivantes, pour amateurs et professionnels accessibles à tout un chacun, avec mise en place d'essais pratiques de culture.
- Soutenir par le conseil, les producteurs en reconversion à la biodynamie, afin d'apporter une crédibilité économique à la biodynamie par une rigueur qui en fait un modèle rentable, respectueux et durable.
- Rechercher et soutenir la recherche de produits de protection des plantes bio et biodynamiques réalisables par tous avec des savoirs faire, des produits, les plantes et les spécificités de chaque région ; les expérimenter dans des conditions idéales selon des protocoles qui permettent les comparaisons avec des collègues voisins ou étrangers (France).
- Transmettre et faire expérimenter ces connaissances dans les parties du monde où la fondation Ecojardinage aura des contacts privilégiés (exemple : stagiaire passé chez nous).
- Prendre en compte l'importance de l'eau au niveau de sa (ses) qualité(s) chimiques et énergétiques. Promouvoir par l'information et la formation, les ustensiles, appareils et méthodes pour éviter son « gaspillage » ou une mauvaise utilisation.
- Soutenir ou mettre en place des cours, formations ou stages favorisant le développement personnel et la découverte du propre potentiel de tout un chacun ; notamment pour les jeunes, octroyer des bourses pour des formations complémentaires (envoyer des étudiants de la fondation Ecojardinage chez des collègues formateurs spécialisés).
- Favoriser et créer de nouveaux emplois dans le secteur bio, biodynamique, permaculture, etc... La fondation souhaiterait faire bénéficier ses étudiants de la possibilité de travailler un terrain pour pratiquer leurs connaissances. En effet, les personnes qui ne sont pas au bénéfice d'un papier professionnel de la terre ne peuvent pas acheter de terre en zone agricole.  
En sachant qu'il faut plusieurs années pour reconvertir une terre conventionnelle en bio, il est très incertain de louer un terrain, car en cas de rupture de bail, la reconversion est à recommencer. Si l'on a des produits et une clientèle, cela représente donc la rupture d'un suivi de vente ! Si c'est la fondation Ecojardinage qui est propriétaire de ces terrains, ils seront toujours cultivés en bio ou en biodynamie et le problème est résolu.
- La fondation peut acquérir des biens immobiliers dans le cadre de l'accomplissement de son but. La mise en place de terrains bio demande 2 à 3 ans pour obtenir le droit à un label. Plusieurs années pour y trouver un équilibre, une harmonie avec des plantes, elle aussi équilibrées restant plus facilement en bonne santé. Plus la surface est grande, plus les influences extérieures sont insignifiantes. C'est ce genre de domaine qui permet d'expérimenter des méthodes et des produits très respectueux des plantes et du sol.  
La fondation peut soutenir les actions qui vont dans ce sens. Voir par exemple [www.terredelien.org](http://www.terredelien.org) - association française.
- Par le contact avec la terre, les plantes et un accompagnement, aider les gens à retrouver leur équilibre, la joie de vivre.

- Favoriser la rencontre des gens, le partage des connaissances et la capacité d'innovation.
- Aménager et entretenir des jardins didactiques et autres aménagements de jardin pour donner de bons exemples pratiques visibles de tous.
- Améliorer les sites internet en lien avec la fondation Ecojardinage ou les buts de la fondation.
- Organiser ou soutenir des conférences, débats, expositions, workshops ayant un lien direct avec les buts de la fondation Ecojardinage, les problèmes et enjeux environnementaux.
- Organiser un concours ouvert à tous permettant de récompenser des projets poursuivant le même but que la fondation.  
Le concours sera biannuel, la première fois en 2012.  
Il sera doté d'un prix en espèce entre 1000.- frs et 5000.- frs (selon possibilités)  
Un règlement sera établi par le conseil de fondation pour la fin de l'année qui précède le concours.
- Créer un groupe de travail spécifique pour le développement dans le domaine de produits alimentaires bio et biodynamiques et la recherche permanente des qualités nécessaires à la crédibilité de la biodynamie, notamment par la manière de mesurer les qualités énergétiques des produits.
- Développer la formation aux méthodes bio de transformation des produits alimentaires avec mise en place d'essai pratique et démonstrateur.

### **Critères qui nous guident pour la préparation des cours et l'élaboration de produits pour soigner les plantes**

#### **Résumé du cahier des charges**

##### **Le label Bio Bourgeon garantit :**

- Une production biologique sur l'ensemble du domaine et une diversité naturelle sur la ferme (bio organique)
- Le refus des OGM
- Le refus des pesticides, désherbants et engrais chimiques de synthèse
- Le renoncement aux additifs inutiles tels qu'arômes ou colorants
- Des contrôles réguliers et indépendants de la culture et de la transformation.

##### **Le label Demeter exige en plus :**

- Le respect de prescriptions spécifiques.
- Les agriculteurs biodynamiques utilisent les forces de la nature et tirent parti de cette énergie pour améliorer les sols et la qualité gustative et vitale des produits.

##### **Les producteurs en permaculture s'engagent :**

- A favoriser un équilibre naturel lié à la mise en valeur de leur site.

**Respect des saisons, des rythmes de la nature et de l'homme :**

L'apprentissage et l'application des connaissances astronomiques des rythmes de la lune, des planètes, des constellations et autres influences cosmiques peuvent faire gagner en qualité les produits, du temps de travail et augmentent la qualité vitale des sols et des plantes.

**Energie :**

- Eviter autant que possible les énergies grises, y compris pour les produits pour nourrir et soigner la terre et les plantes. Choix de contenants et d'emballages réutilisables ou recyclables.
- Choix des méthodes de culture : travail humain, mécanisation et traction animale
- Choix des transports, minimisation de l'impact sur l'environnement

**Etapes de mise en place et perspectives**

La Fondation Ecojardinage est tout d'abord une structure pour l'ensemble de la Romandie, avec une base à Bex.

Le souhait est de mettre en place plusieurs centres de formation avec jardin didactique : à Bex , à Essert-sur-Champvent, à Bernex , puis pour une répartition géographique logique, région Fribourg et éventuellement Jura.

Pouvoir développer des produits de protection des plantes et les tester à un endroit déjà bien harmonisé.

## Engagement

La fondation Ecojardinage s'engage à offrir un maximum de prestations en lien avec ses buts.

### Pour ses bénéficiaires :

- Fournir une plateforme de formation et d'information qui valorise le naturel et le bio.
- Garantir à long terme un lieu sain, bio certifié, pour une recherche constante de solutions locales à une souveraineté alimentaire saine.
- Assurer des prestations de qualité, contrôler la satisfaction des partenaires
- Améliorer et adapter constamment nos prestations
- Respecter équitablement les différentes situations financières des demandeurs
- Respecter le cycle naturel des productions de saison
- Transmettre un retour direct de la satisfaction des bénéficiaires
- Soutenir les nouvelles cultures et nouveaux projets en lien avec les buts

### Pour ses employés :

- Favoriser l'intégration professionnelle du personnel local
- Offrir des prestations sociales supérieures au minimum légal
- Encourager la possibilité de devenir acteur de la société en mettant en place un projet, une activité liée aux buts.
- Flexibilité du temps de travail en fonction de la vie familiale et des besoins de La Fondation

### Pour les bénévoles :

- Voir la charte des bénévoles

### Pour tous :

- La comptabilité ouverte est un outil capable de refléter les valeurs des produits et services en circulation. Grâce à cette ouverture, tout le monde peut se comprendre, se respecter même avec différentes cultures, différentes formations sociales. En effet, le terrain des chiffres est transparent, dissipe les doutes, objective les compétences et cerne les responsabilités. Il met en évidence les besoins des autres et appelle à y répondre. La conscience qu'il apporte suscite la créativité et l'engagement des facultés individuelles au service d'autrui.
- La fondation Ecojardinage tend à créer une relation régulière avec ses partenaires.
- Chercher des synergies avec des organisations à buts similaires.
- Prendre en compte les besoins des familles et des enfants

## Résumé du fonctionnement

L'équipe de la fondation Ecojardinage s'organise pour un développement rapide et efficace des ses activités.

### 1.1. Le site [www.ecojardinage.ch](http://www.ecojardinage.ch)

- un site internet qui doit être amélioré et complété en 2011
- les membres du conseil et l'équipe de formation visibles sur un site internet ouvert
- inscription au cours par un lien sur un système automatique de vente en ligne
- assortiment de cours complété par des sujets en rapport avec les buts des cours de formation au jardinage bio et biodynamique à compléter par des supports didactiques explicites et pratiques par une équipe du service formation.
- des avantages pour les membres, les bénéficiaires et les partenaires
- développement de projets par le conseil de fondation.
- mise en forme de documents de présentation, de promotion, pour recherche de donateurs, sponsor d'activités etc.
- le lien sur le site du producteur, partenaires, sponsor...
- une grande transparence

### 1.2. Organisation

- la forme juridique est une fondation reconnue de pure utilité publique
- une assemblée générale consultative orientée sur la ligne de la fondation, les nouveaux choix
- Le conseil de fondation choisi et applique les orientations avec une équipe de travail composée d'employés intéressés, qui s'investissent pour appliquer les buts.

### 1.3 Philosophie :

- **La personne humaine est au centre de nos préoccupations.**
- **La fraternité reste solidaire de la liberté.**
- **Le bon sens reste une de nos priorités.**
- **Servir l'humanité constitue l'œuvre la plus noble d'une vie.**

### 1.4 Stratégie de la fondation :

- s'affirmer comme leader du développement du bio de la biodynamie et de la permaculture et autres agricultures vivantes.
- s'appuyer sur les nouvelles connaissances scientifiques pour produire, informer et former
- donner une image professionnelle par la rigueur rationnelle de notre organisation, sans oublier l'importance de la qualité de vie de chaque partenaire

### **1.5 Opportunités :**

Au vu de l'absence de formation équivalente en Suisse Romande, se positionner comme les formateurs spécialisés dans une approche subtile de la protection des plantes.

### **1.6 Equipe dirigeante :**

Les membre du conseil de la Fondation Ecojardinage

Les membres du conseil de direction

## **2. Projets**

- former un maximum de personnes sur les bienfaits du bio et de la biodynamie.
- assortiment de cours complété par des sujets en rapport avec les buts
- des cours de formation au jardinage bio et biodynamique à compléter par des supports didactiques explicites et pratiques par une équipe du service formation.
- un site internet qui doit être amélioré et compléter en 2011
- recherche de terrain pour l'application pratique de nos buts
- mise en place de jardins didactiques